

Vaneigem

Raoul Vaneigem. *Avertissement aux écoliers et lycéens*. 1998.

Raoul Vaneigem est un écrivain et philosophe situationniste belge. Anarchiste situationniste soixante-huitard, il est l'un des "leaders", avec Guy Debord, le fondateur, de l'Internationale situationniste, créée en 1952.

L'école a été, avec la famille, l'usine, la caserne et accessoirement l'hôpital et la prison le passage inéluctable où la société marchande infléchissait à son profit la destinée des êtres que l'on dit humains. Le gouvernement qu'elle exerçait sur des natures encore éprises des libertés de l'enfance, l'apparentait, en effet, à ces lieux propres à l'épanouissement et au bonheur que furent - et que demeurent à des degrés divers - l'enclos familial, l'atelier ou le bureau, l'institution militaire, la clinique, les maisons d'arrêt. L'école a-t-elle perdu le caractère rebutant qu'elle présentait aux XIXe et XXe siècles, quand elle rompait les esprits et les corps aux dures réalités du rendement et de la servitude, se faisant une gloire d'éduquer par devoir, autorité et austérité, non par plaisir et par passion? Rien n'est moins sûr, et l'on ne saurait nier que, sous les apparentes sollicitudes de la modernité, nombre d'archaïsmes continuent de scander la vie des lycéennes et des lycéens. L'entreprise scolaire n'a-t-elle pas obéi jusqu'à ce jour à une préoccupation dominante : améliorer les techniques de dressage afin que l'animal soit rentable ? Aucun enfant ne franchit le seuil d'une école sans exposer au risque de se perdre; je veux dire de perdre cette vie exubérante, avide de connaissances et d'émerveillements, qu'il serait si exaltant de nourrir, au lieu de la stériliser et de la désespérer sous l'ennuyeux travail du savoir abstrait. Quel terrible constat que ces regards brillants soudain ternis ! [...]

L'autorité légalement accordée à l'enseignant prête un goût si amer à la connaissance que l'ignorance arrive à se parer des lauriers de la révolte. Celui qui dispense son savoir par plaisir n'a que faire de l'imposer mais l'encasernement éducatif est tel qu'il faut instruire par devoir, non par agrément. [...]